

Guide du stage avancé en Education préscolaire et primaire

2019-2020

SOMMAIRE

	PAGES
Contexte du stage dans la formation.....	3
Présentation du stage avancé en EPP	4
Compétences visées	5
Projet du stage avancé	6
Méthodologie du projet	6
Normes de présentation de l'écrit de stage	7
Propositions générales pour le plan de l'écrit	8
Fiche-guide pour l'autoévaluation de sa démarche	9
Evaluation du projet de stage	10
Bibliographie	10
Annexe.....	11

Contexte du stage dans la formation

Sept domaines de compétences sont à la base de la structuration de l'activité professionnelle de l'enseignant en formation:

- Le domaine de la maîtrise des connaissances disciplinaires et didactiques, de la conception, de la planification de l'enseignement et de l'évaluation.
- Le domaine de la gestion de classe, de la régulation, de la remédiation et de la différenciation des apprentissages.
- Le domaine de l'innovation dans son action éducative.
- Le domaine de l'analyse réflexive, de l'auto-évaluation et de l'auto-formation.
- Le domaine de la communication et de l'interaction en équipe.
- Le domaine de l'éthique professionnelle.
- Le domaine des compétences méthodologiques et de recherche.

La professionnalité de l'enseignement s'articule ainsi autour de processus de conception et de planification, de gestes professionnels, d'attitudes professionnelles et de compétences liées à la production d'écrits professionnels.

Plusieurs dispositifs permettant d'allier les différents objectifs de formation se définissent à travers⁽¹⁾:

- + l'exercice d'une activité professionnelle ;
- + les situations d'accompagnement individuel (sur le terrain et à l'université) ;
- + les situations d'auto et de co-évaluation ;
- + les outils d'accompagnement et d'évaluation ;
- + la réflexion dans et sur la pratique ;
- + l'élaboration de portfolios professionnels ;
- + la résolution de problèmes professionnels ;
- + la conception, la réalisation et l'évaluation de projets de remédiation ;
- + l'articulation théorie/pratique ;
- + la rédaction d'un mémoire de master.

1- www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1993/1993_10.html

N.B. Ce document est élaboré dans sa quasi-totalité à partir du guide de la formation en master :

- EL MOUKADDAM Dunia (2008), *La Formation en Master professionnel option Remédiation et encadrement pédagogiques*, Publications de l'IIE.

Présentation du stage avancé en EPP

Le stage avancé en EPP permet à l'étudiant en formation de vivre la réalité de la situation professionnelle dans ses différentes dimensions et de participer à la vie de l'école et aux instances de décisions et de concertations. Le stage est validé à partir d'un projet en conformité avec les compétences et objectifs de formation.

Un dispositif d'accompagnement et d'évaluation formative permet à l'étudiant de travailler sur plusieurs aspects de son profil professionnel et de développer son expertise :

- Le cahier de bord dans lequel l'étudiant retrace son cheminement, note ses interrogations, « écrit » ce qu'il fait, ce qu'il pense, ce qu'il ressent et ce qu'il dit. Il y prend du recul par rapport à son vécu et construit le sens au quotidien.
- Le projet de remédiation élaboré à partir d'une situation-problème comportementale, relationnelle, didactique ou multidimensionnelle, en relation avec l'enseignant lui-même, avec un enfant, un ou plusieurs groupes d'enfants. L'identification du problème, l'analyse de la situation et des besoins, l'élaboration du projet, des modalités et critères d'évaluation, sa réalisation et son évaluation (en partie) sont incluses dans les compétences fondamentales visées et les temps essentiels du stage.
- La visite de stage faisant l'objet de situation d'autoévaluation et de co-évaluation formative est prévue en vue d'amorcer la réflexion sur l'identification des problèmes ou la conception du projet. Elle constitue un temps de recul par rapport à l'action entreprise.
- Les rencontres individuelles permettent un accompagnement approprié aux rythmes, difficultés et besoins individuels.
- Le séminaire de stage assure un cadre de mutualisation des expériences, d'apprentissage en coopération avec l'autre et d'articulation théorie/pratique. Le séminaire collectif cible la préparation d'ordre méthodologique liée à la construction du projet de stage. Il accompagne le cheminement des étudiants et se déroule d'une façon intensive au début du semestre puis en fonction de leurs besoins et de la co-planification des séances.
- Le référentiel des compétences et les outils d'opérationnalisation et d'évaluation du stage permettent d'actualiser et de perfectionner les capacités d'action.

Compétences visées

Compétences	Résultats d'apprentissage niveau programme
- Concevoir des projets pédagogiques et de remédiation.	<ul style="list-style-type: none"> - Considérer les facteurs influençant l'enseignement-apprentissage (l'apprenant, le groupe, l'enseignant, l'école, le contexte...). - Elaborer un projet éducatif individuel ou collectif. - Concevoir un dispositif de remédiation pédagogique et disciplinaire auprès des enfants en difficultés scolaires. - Concevoir des outils d'aide.
- Evaluer l'intervention éducative, les projets et les fonctionnements institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les facteurs influençant l'enseignement-apprentissage. - Préparer des dispositifs d'évaluation ciblés en fonction des spécificités disciplinaires et des niveaux de cycles. - Etablir des bilans périodiques de compétence (évaluation diagnostique/formatrice/sommative). - Planifier la régulation et la remédiation (modifier, différencier, adapter) en fonction de chaque discipline et de chaque niveau. - Evaluer des pratiques et des projets éducatifs. - Evaluer le fonctionnement institutionnel.
- Communiquer clairement et correctement	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la langue dans les communications scientifiques écrites ou orales. - Ajuster sa communication aux différents interlocuteurs (enfant en fonction de son âge, parent, collègue...) et aux différentes situations (échange, débat, exposé...).
- Adopter une posture éthique dans les relations professionnelles, l'action éducative et la recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Se porter garant des valeurs humaines et citoyennes. - Lutter contre la violence, les préjugés, l'étiquetage et les discriminations. - Agir en professionnel réflexif responsable. - Adopter une approche basée sur les droits et sur le principe de l'éducabilité de la personne.
- Adopter une posture réflexive	<ul style="list-style-type: none"> - Expliciter sa pratique professionnelle. - Evaluer l'action éducative et l'impact de celle-ci sur l'apprentissage. - S'engager dans une dynamique de développement personnel et professionnel.
- Développer l'aptitude à la recherche en sciences de l'éducation.	<ul style="list-style-type: none"> - Questionner le domaine de l'éducation préscolaire et primaire (le savoir, les attitudes et les pratiques). - Elaborer un projet professionnel. - Effectuer une recherche documentaire. - Effectuer une recherche praxéologique recherche-action ou autres... (Problématiser une situation, suivre une démarche méthodologique, articuler les concepts avec la situation étudiée, analyser les résultats de l'action).

Projet du stage avancé

Le projet du stage avancé en EPP est un écrit articulé à une pratique professionnelle mise en œuvre ou vécue par l'étudiant. Il présente les éléments de contexte permettant de comprendre les enjeux, contraintes et ressources de la situation professionnelle. Le projet de stage permet de prendre une distance par rapport à l'action en recherchant des éclairages théoriques et en mettant en œuvre une démarche réflexive : questionnements, problématisation, hypothèses ou objectifs, recherche et expérimentation d'outils ou de méthodes, observation, évaluation... « C'est un moyen d'y voir clair sur un problème professionnel identifié et de développer, à son sujet, une attitude professionnelle de résolution de problème » (Le Mémoire professionnel, IUFM de Montpellier, 1998).

Fondé sur un problème d'enseignement - apprentissage en relation avec des pratiques professionnelles, l'écrit professionnel débute par une question de recherche qui engage pour résoudre ou pour changer. Dépendamment des thèmes de recherche, il peut être didactique, culturel, pédagogique ou introspectif.

Méthodologie du projet

1- L'élaboration de la problématique constitue l'étape cruciale de la démarche. Pour ce, il faudrait au préalable identifier une situation-problème, poser clairement le problème et élaborer un diagnostic en précisant les acteurs concernés. L'analyse réflexive serait indispensable à cette étape pour cerner au mieux la problématique identifiée.

« Problématiser selon Baranger suppose :

- un refus de la routine ; de l'évidence et du préjugé,
- une posture de questionnement permanent de sa pratique, même si cela suppose la prise de risques et même si cela est déstabilisant,
- le passage d'une logique de question à une logique de problème : la question a une réponse immédiate, le problème n'a pas de réponse, il a une solution dans laquelle le processus intellectuel de construction de la solution est aussi important que la solution ;
- la mobilisation des cadres intellectuels de référence qui permettent d'objectiver son regard grâce à des angles d'éclairage différents. »

N.B. La problématique est susceptible d'évoluer tout au long de la recherche et peut même être reformulée à la fin. C'est elle qui va structurer l'ensemble de la production.

2- La définition des orientations bibliographiques déclenche un processus de recherche documentaire nécessaire pour soutenir la réflexion et l'analyse. Les références théoriques doivent être variées et bien intégrées à l'argumentation. Elles doivent être un outil au service de l'analyse des pratiques.

3- La création d'un dispositif pour le recueil des données qualitatives et quantitatives de la situation initiale en vue de les analyser: études de cas, étude des écrits, entretiens, enregistrement, observation directe, étude par le dessin, étude des comportements, pré-test, posttest, questionnaires (questions ouvertes, fermées...). La collecte des données donnerait lieu à leur traitement, à leur présentation et à leur analyse (en se référant aux travaux existants dans le domaine de recherche).

4- Les hypothèses de compréhension et des hypothèses de solutions ou objectifs peuvent être reformulés, modifiés en cours de route. L'hypothèse est une relation supposée entre deux éléments : je souhaite montrer que (dans l'état actuel de mes connaissances) et compte tenu des références théoriques (je crois que...). L'hypothèse doit être vérifiable, mise à l'épreuve.

5- L'élaboration d'un projet de remédiation ou d'un projet innovateur visant à opérer les changements souhaités nécessite une méthodologie pertinente et explicitée, en adéquation avec les hypothèses... : je vais tester mon hypothèse par... (L'argumentation devrait mettre efficacement en relation les données avec le cadre théorique).

6- L'élaboration des critères et du dispositif d'évaluation selon lesquels les objectifs visés seront évalués.

7- La réalisation du projet (en partie) est accompagnée d'évaluations formatives permettant les réajustements nécessaires.

8- L'évaluation du projet requiert plusieurs étapes :

- Collecter les données de la situation finale.
- Mesurer les écarts entre les effets produits et les effets prévus.
- Interpréter et analyser les données.
- Effectuer une autoévaluation précisant les acquis et les remises en question personnelles.

9- La rédaction d'un document analytique et scientifique, clair, bien articulé autour d'un fil conducteur doit permettre d'explicitier au mieux le travail entrepris. Il faudrait veiller à éviter les descriptions sans analyse, les choix, les décisions et les interprétations sans argumentations.

Normes de présentation de l'écrit de stage

Le projet de stage avancé est de 20 à 30 pages (caractère 12), sans les annexes. Il exige une rédaction et une présentation de qualité : correction de la langue, lisibilité, articulation de l'ensemble autour d'un fil conducteur : introduction, transitions, conclusions. Il doit articuler de manière équilibrée discours démonstratif (arguments), discours narratif (récit), discours référentiel (références, citations...).

La bibliographie doit comporter uniquement les ouvrages exploités dans le travail. Elle doit être suffisamment riche et variée (ouvrages de base en particulier, articles, conférences...). Les références bibliographiques et webographiques doivent être précises et complètes.

Concernant les annexes, elles sont placées après la bibliographie. Elles rassemblent tous les éléments indispensables pour étoffer le travail, l'expliquer et l'argumenter : tableaux détaillés ou récapitulatifs, documents, déroulement prévisible de séances, outils d'étude, productions d'enfants... Il est préférable de les regrouper et de les répertorier ; annexe1, annexe2... Les renvois signalés dans le texte se font avec mention du numéro de la page. Les annexes doivent avoir un lien étroit avec l'écrit.

N.B. Pour plus de détails concernant les normes de présentation, cf. « annexe, Normes de présentation du mémoire, extrait du guide du Mémoire ILE, septembre 2018 ».

Propositions générales pour le plan de l'écrit

- Sommaire (liste des chapitres).
- Introduction (importance et pertinence du sujet, contextualisation, problématisation et annonce du plan).
- Différentes parties de l'écrit :
 - Collecte et analyse réflexive de la situation.
 - Cadre théorique de référence.
 - Problématisation (problématique, hypothèses et ou objectifs).
 - Elaboration du projet (objectifs, stratégies, modalités, outils, planification, critères d'évaluation, mise en place et évaluation (en partie)).
- Retour à la problématique et aux hypothèses
- Conclusion et perspectives
- Bibliographie
- Annexes

Fiche-guide pour l'autoévaluation de sa démarche

- Forme et nature du questionnement :

- Le questionnement est-il cohérent et exposé clairement ?
- La problématique est-elle bien définie ?

- Références théoriques

- Les références théoriques sont-elles suffisamment présentes dans le texte ?
- Sont-elles précises, variées et pertinentes ?
- Sont-elles bien intégrées à l'argumentation ?

- Plan

- Le plan est-il cohérent ?
- Constitue-t-il la charpente solide du texte ?
- Permet-il de présenter efficacement les idées ?

- Méthodologie

- La méthodologie est-elle bien explicite ?
- Est-elle en rapport avec la problématique ?
- Est-elle cohérente ?
- Est-elle pertinente ?
- Contient-elle une originalité particulière ?

- Recueil des données

- Le traitement des données est-il clair ?
- Est-il mené à son terme ?
- Est-il pertinent par rapport à la problématique et à l'hypothèse de recherche ?

- L'argumentation

- L'argumentation est-elle cohérente ?
- Met-elle efficacement en relation les données avec le cadre théorique ?

- Maîtrise des connaissances didactiques (disciplinaires) et pédagogiques (transversales)

- Les connaissances sont-elles maîtrisées ?
- Sont-elles liées au sujet et aux situations abordées ?

- Evaluation et analyse

- L'interprétation des données est-elle pertinente et argumentée ?
- L'évaluation des données et de l'expérience est-elle menée à son terme ?
- L'analyse des situations est-elle approfondie ?
- L'analyse donne-t-elle lieu à une remise en question ? A une meilleure compréhension ? A un changement ?
- La portée scientifique du travail est-elle évidente ?

- Conclusion

- La conclusion est-elle pertinente par rapport aux hypothèses et à l'argumentation ?
- Des solutions professionnelles utilisant le cadre théorique sont-elles proposées ?
- Un regard critique porté sur l'ensemble du travail est-il bien présent ?

- Présentation écrite du contenu

- La syntaxe est-elle correcte et de qualité ?
- Le lexique est-il précis ?
- La mise en page est-elle soignée et lisible ?
- Les normes de présentation du mémoire sont-elles respectées ?

Evaluation du projet de stage

<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du choix et de formulation de la problématique 	<ul style="list-style-type: none"> - Formulation d'une question centrale concernant le problème posé. - Formulation d'hypothèses ou d'objectifs vérifiables et argumentées. 	2
<ul style="list-style-type: none"> • Adéquation du champ théorique de référence 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances et des concepts choisis. - Adéquation des références. - Richesse des sources d'information. - Tri des informations. 	4
<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'analyse et de l'argumentation 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la situation initiale, de la démarche entreprise et de la situation finale. - Lien entre les résultats et le cadre théorique. - Argumentation cohérente 	4
<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence et pertinence de la démarche et du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Lien entre les objectifs visés et les moyens et stratégies. 	4
<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence du texte 	<ul style="list-style-type: none"> - Transitions pertinentes. - Introduction et conclusion cohérentes. - Utilisation adéquate des connecteurs - Lien entre les différentes parties du texte. 	2
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation écrite du contenu 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'expression : correction de la syntaxe, précision du vocabulaire et niveau de langue. - Respect des normes de présentation du mémoire. - Soins et lisibilité de la mise en page. 	4

Bibliographie

- EL MOUKADDAM Dunia (2008), *La Formation en Master professionnel option Remédiation et encadrement pédagogiques*, Publications de l'ILE.
- LAVARDE A. (2004), *Le mémoire professionnel en IUFM. Aide méthodologique*, CRDP, Académie d'Amiens.
- MAFFRE Annick (1998), *Réussir son mémoire professionnel*, Lyon, Chronique sociale.
- MALARD C., (2000), *Ecrire et réfléchir sa pratique : des outils pratiques pour le dossier et le mémoire et le dossier professionnel*, ISPEC.
- ROUYEYRAN J.C. (1999), *Le guide de la thèse, le guide du Mémoire*, Paris, édition. Maisonneuve et Larose.
- www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1993/1993_10.html

Annexe

Normes de présentation du mémoire

Le mémoire est un produit de communication scientifique et professionnelle. A ce titre, il obéit à des contraintes de forme et de fond. Le document écrit comporte une série d'éléments constitutifs, organisés généralement comme suit :

- ✓ La couverture (cartonnée comportant nom et logo de l'institution, programme du Master, titre du mémoire, nom et prénom du candidat et du directeur de mémoire, région et année).
- La page de garde.
- La dédicace (facultatif).
- Les remerciements.
- L'avant-propos (facultatif : propos liminaire que l'auteur livre au lecteur, avant l'introduction).
- Le sommaire (liste des chapitres et des subdivisions du mémoire y compris la liste des figures et des tableaux).
- Le résumé du mémoire en français et en anglais (abstract) comportant 5 mots-clés.
- L'introduction (importance et actualité du sujet, état des lieux de la question, problématisation et annonce du plan : axes du champ théorique, méthodologie adoptée, etc.).
- Le corps du mémoire (les chapitres : champ théorique de référence, méthodologie, résultats, discussion, etc.).
- La conclusion (rappel de la problématique, des objectifs et de la méthodologie du travail, les principaux résultats, les limites et les perspectives).
- La bibliographie.
- Les annexes.

Modèle de couverture

1	
2	
3	 <p>Université Saint-Joseph de Beyrouth Faculté des sciences de l'éducation Institut libanais d'éducateurs</p>

1	
2	

1	
2	
3	
4	
5	

1	
2	

1	
2	
3	
4	
5	

1	
2	
3	
4	

1	
2	
3	
4	

1	
2	
3	
4	
5	
6	

UNIVERSITE SAINT-JOSEPH
FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION
INSTITUT LIBANAIS D'EDUCATEURS

TITRE DU MEMOIRE

Mémoire pour l'obtention
du Master en ...

Préparé par
NOM Prénom de l'étudiant

Sous la direction de
M. le (titre) NOM Prénom de l'enseignant

Région- Année

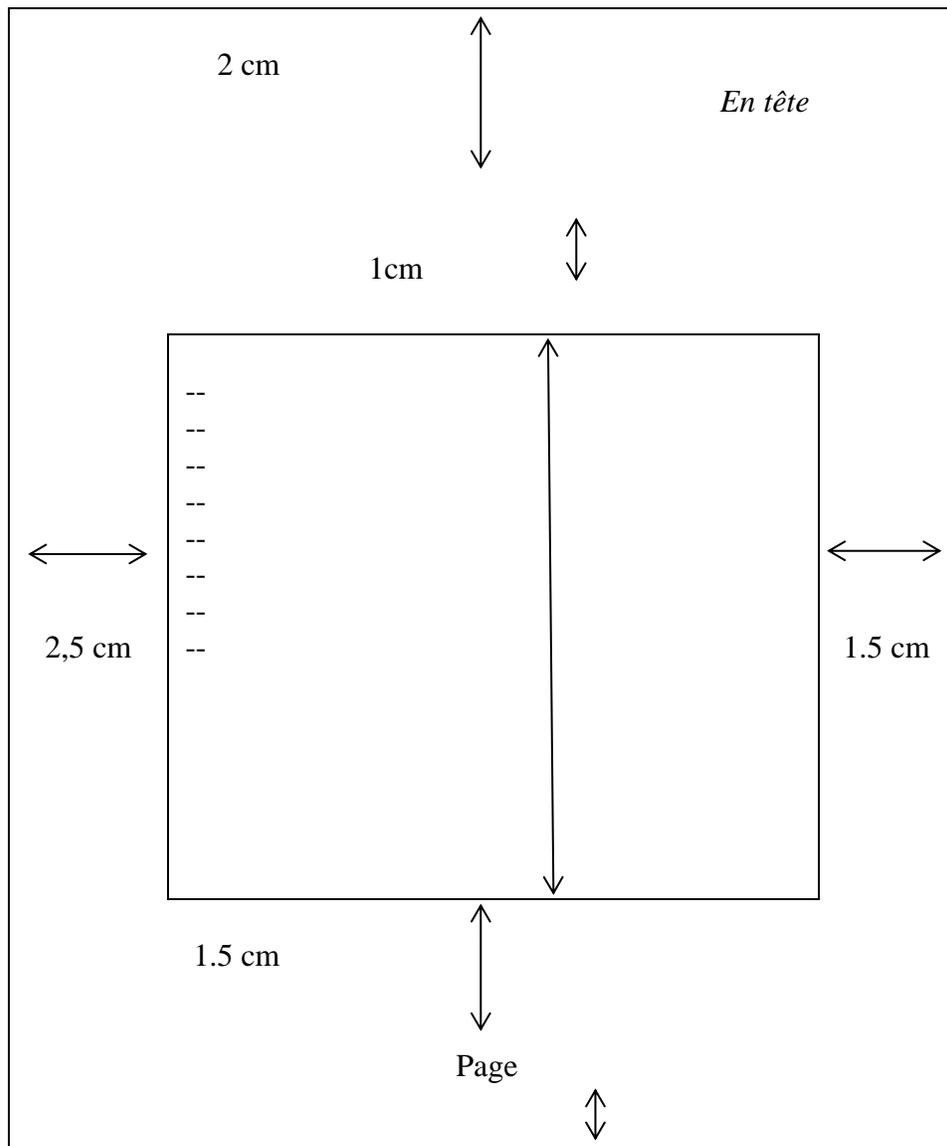
Modèle de Sommaire

	<i>Page</i>
Introduction	XX
1. Partie théorique	
1.1 Initiation à la Recherche en Sciences Humaines	XX
1.1.1 Les quatre pôles de la recherche.....	X
1.1.1.1- Le pôle théorique.	X
1.1.1.2- Le pôle technique	X
1.1.1.3- Le pôle morphologique	X
1.1.1.4- Le pôle épistémologique	X
1.1.2 Qu'est-ce qu'une recherche scientifique ?	X
1.1.2.1- ...	X
1.1.2.2- ...	X
1.1.3 Les règles de conduite du chercheur sur le terrain	X
2- Partie pratique	
Méthodologie + outils + technique de traitement des résultats	
3- Résultats	
4- Discussion	
Conclusion	
Bibliographie	
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Liste des annexes (documents, tableaux statistiques, sigles, abréviations, etc.)	

CHAPITRE I

LES MODIFICATIONS DES EMPLOIS DANS LE CADRE DES RESTRUCTURATIONS ORGANISATIONNELLES ACTUELLES

La mise en page



Papier blanc, format A4.

Le texte doit être rédigé au recto des feuilles uniquement.

La taille de la lettre est 12 et le font Times New Roman Justify.

L'espace entre les lignes est de 1.5.

L'espace entre les paragraphes est le double de celui d'entre les lignes

Seules des explications supplémentaires au texte sont notées en bas de page.

La pagination : - les pages sont numérotées en chiffres arabes

- la numérotation est linéaire du début jusqu'à la fin du travail

Les pages de garde ne sont pas numérotées. Pas de *header and footer* sur les pages de garde.

Présentation des références bibliographiques

La présentation des références bibliographiques respecte les normes de présentation de l'American Psychological Association (APA), adaptées en Français.

- **La référence est mentionnée juste après la citation ou l'idée dans le texte, sous la forme suivante :**

	<u>Les éléments</u>	<u>Exemple</u>
- Si c'est juste après une idée	(Le nom de l'auteur, l'année de publication)	(Dumont, 1994)
- Si c'est juste après une citation	(Le nom de l'auteur, l'année de publication, Le numéro de la page)	(Dumont, 1994, p.38)
- Si la référence comporte 2 auteurs, on mentionne les noms		(Ellis & Rickard, 1989)
- Si la référence comporte plusieurs auteurs, on mentionne tous les noms la première fois. Quand la même référence est citée après, elle ne comportera que le nom du premier auteur suivi de & al.		(Ellis, Katz & Williams, 1987) (Ellis & al., 1987)

- **La bibliographie :** elle constitue une liste qui récapitule les ouvrages cités ou mentionnés dans le texte. Les références consultées doivent être classées par ordre alphabétique et par genre :

- Ouvrages
- Articles et chapitres dans des ouvrages collectifs
- Articles
- Annuaire statistiques
- Mémoire, thèse, etc.
- Documents informatiques (CD, Site)

Quelques exemples :

S'il s'agit d'un **ouvrage** : le titre du livre en italique

DORE, R, WAGNER, S. et BRUNET, J,-P. (1996). *Réussir l'intégration scolaire. La déficience intellectuelle.* Les éditions logiques, Montréal.

S'il s'agit d'un article ou d'un chapitre dans un ouvrage collectif: le titre du livre est en italique.

BELANGER, S. (2004). « Attitudes des différents acteurs scolaires à l'égard de l'inclusion » In Rousseau, N. & Bélanger, S. (2004). *La pédagogie de l'inclusion scolaire.* Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 37-55.

S'il s'agit d'un article dans une **revue** : le titre du journal ainsi que le numéro du volume sont en italique.

AVRAMIDIS, E., BAYLISS, P. et BURDEN, R. (2000). « Students teachers's attitudes towards the inclusion of children with special educational needs in the ordinary school». *Teaching and Teacher Education*, 16(3), pp.277-293.

S'il s'agit d'une **thèse** ou d'un **mémoire** : le titre du travail en italique.

KOZANITIS, A. (2004). *Une analyse exploratoire d'un modèle prédictif de la participation verbale en classe universitaire.* Université de Montréal.

S'il s'agit d'un **site sur internet** : mettre le titre de l'article et le nom de l'auteur tout en précisant la date de consultation. Le titre de l'article n'est pas en italique :

DORE, R. (2001). *L'intégration scolaire.*

<http://www.adaptationscolaire.org/themes/inin/presinin.htm> Consulté le 17 octobre 2009.